



L'Écho de Barkmere – 20 Janvier 2018

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 20 janvier 2018 :

- Le maire Luc Trépanier invite l'assemblée à tenir une minute de silence en mémoire de Mme Frances Miller, veuve de M. Edward Miller, décédée le 26 décembre 2017, ainsi que de Mme Nancy Hale, ancienne résidente de Barkmere et mère du conseiller Jake Chadwick, décédée le 21 décembre 2017. Le maire offre les sympathies du Conseil aux deux familles éprouvées.
- Les journaux ont parlé d'une mise en demeure envoyée à la Ville de Barkmere et à la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac par l'Association de la Pêche Sportive du Québec. L'APSQ exige que ces deux municipalités changent leur réglementation pour abolir les frais de décontamination pour les embarcations mises à l'eau, et quelques autres articles, argumentant qu'ils vont à l'encontre du droit à naviguer, qui est de juridiction fédérale. Le maire Trépanier, après consultation avec l'avocat de la Ville, a répondu que le Conseil veillera à réviser le règlement 162 en 2018, à la lumière du jugement de la Cour d'Appel du Québec dans la cause Chalets St-Adolphe vs Saint-Adolphe-d'Howard. Ce jugement a confirmé le devoir des municipalités de protéger l'environnement des lacs, des rives et du littoral, avec des mesures comprenant la décontamination des embarcations. La décision a également confirmé le droit d'imposer des frais pour ce service à des visiteurs de l'extérieur, qui ne paient pas de taxes dans la municipalité. Le maire rappelle que le président de l'APSQ a admis au journal L'info du Nord que son association s'était attaquée à deux très petites municipalités, dans l'espoir qu'elles n'auraient pas la capacité de dépenser en frais légaux pour se défendre.

- La séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2018 de la Ville a été repoussée au Samedi, 10 février prochain, dû au fait que la présente séance a dû être reportée d'une semaine à cause de la tempête hivernale du 12 et 13 janvier.

- Grâce aux efforts et à l'implication de notre maire Trépanier pour obtenir l'internet haute vitesse à Barkmere, **FILAU** a installé une nouvelle Tour à Arundel qui complète maintenant la couverture dans la zone du village de Barkmere. Si vous désirez obtenir ce service, vous pouvez appeler leur service à la clientèle au 819-681-3399 pour prendre rendez-vous avec l'équipe d'installation. Ce service offre une alternative à Explore net et est beaucoup plus rapide et fiable que ce-dernier.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés au prochain conseil municipal.